



Beaux-Arts de Paris

VIA FERRATA

**Demande d'admission en classe
préparatoire 2019-2020**

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

N° (réservé à l'administration)

NOM (majuscules):

Prénom (s) : sexe : M - F

Date de naissance : __ / __ / ____ Age au 01/09/19 :

Lieu de naissance (ville, pays) :

Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Courriel (écrire lisiblement) :

.....

Profession du père :

Coordonnées du père (N° de tél, courriel).....

Profession de la mère :

Coordonnées de la mère (N° de tél, courriel).....

Etiez-vous boursier lors de vos études secondaires (collège, lycée) ? :

..... OUI - NON

Remplissez-vous les conditions de ressources pour être éligible durant l'année scolaire 2019-2020 à une bourse sur critères sociaux délivrée par le CROUS, le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ou celui de la Culture et de la Communication (simulation et information sur le site Internet PARCOURSUP, le site internet du CROUS ou sur les sites des ministères concernés)

..... OUI - NON

Etudes et/ou parcours professionnel

Baccalauréat ou équivalent :OUI – NON – EN COURS D'OBTENTION

Série : Année :

Etablissement (Nom, ville) :

Parcours scolaire (cursus suivi, établissements fréquentés) :

.....

.....

.....

Parcours professionnel (stages en entreprise, emplois, travail d'appoint, participation à des projets collectifs, bénévolat, etc.) :

.....

.....

.....

Conditions d'admission :

Pour se présenter, les candidats doivent impérativement avoir entre 17 et 23 ans au 1er septembre de l'année en cours et être titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent au moment de l'inscription définitive. Pour les candidats non titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent, ou non-inscrits en terminale dans un établissement d'enseignement secondaire l'année précédant l'entrée dans la classe préparatoire, le directeur peut accorder une dérogation, après avis d'une commission consultative, dont il fixe la composition et les modalités de fonctionnement.

Modalités de candidature :

Les candidats doivent envoyer un dossier de candidature complet en suivant la procédure fixée par le calendrier. Après un premier examen des dossiers par un jury, les étudiants sélectionnés sont convoqués pour un entretien individuel. La liste des étudiants admis dans la classe préparatoire est communiquée à l'issue de ces entretiens.

Les candidats doivent déposer leur dossier à l'accueil scolarité de l'École (ouvert du lundi au vendredi de 14h à 17h) ou l'envoyer, par courrier simple ou par colissimo en livraison sans signature, à l'adresse suivante :

- Concours classe préparatoire *VIA FERRATA* –
École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris
14 rue Bonaparte
75006 Paris



Le dossier de candidature doit impérativement comprendre :

- un dossier artistique ;
- une lettre de motivation manuscrite, de deux pages au maximum .

- une fiche de renseignements dûment complétée, à retirer à l'accueil scolarité de l'École ou téléchargeable sur le site internet des Beaux-Arts de Paris ;
- une photocopie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) ;
- une photocopie du dernier diplôme obtenu (si bachelier) ;
- Une photocopie d'acte de naissance ;
- une photocopie de la notification de bourse 2018-2019 s'il y a lieu (documents et informations sur le site internet PARCOURSUP et sur le site internet du CROUS)
- une enveloppe libellée à l'adresse postale du candidat, d'un format adéquat et suffisamment affranchie pour permettre la réexpédition du dossier artistique.
- un chèque d'un montant de 26 €, libellé à l'ordre de « agent comptable de l'ENSBA ». Le nom et le prénom du candidat doivent être inscrits lisiblement au dos du chèque. (Ce chèque correspond aux frais de participation aux épreuves d'admission).

Les dossiers dépassant le format indiqué ne seront pas acceptés. Les dossiers incomplets ou transmis hors délai, ne seront pas examinés.

Les dossiers artistiques des candidats admissibles seront conservés jusqu'aux entretiens individuels.



Composition du dossier artistique :

Le dossier artistique est constitué de travaux personnels originaux et/ou de reproductions.

Il comprend au maximum 10 éléments.

Les travaux de dessin, peinture, photographie et reproductions doivent tenir dans un dossier qui n'excédera pas le format A3 (42 x 29, 7cm).

Les carnets de croquis, les éditions artistiques, les séries de travaux sur un même thème/idée, ne sont comptabilisés que comme un seul élément.

Les œuvres en volume ou excédant le format A3 sont présentées sous forme de reproductions photographiques.

Les images animées et les images numériques sont présentées sur une clé USB ou DVD-R, les vidéos devant être lisibles en format Quick Time ou VLC.

L'ensemble des travaux présentés doit être regroupé dans un seul dossier, aisément manipulable.

Le dossier artistique doit, autant que possible, être le reflet des capacités techniques du candidat, mais aussi de sa créativité, de sa personnalité, de ce qui l'anime et l'inspire.

NB: Les candidats non admissibles seront invités à venir récupérer leur dossier. La réexpédition du dossier artistique par l'École nécessite une enveloppe d'un format adéquat, suffisamment affranchie et libellée aux noms et adresses du candidat. Celle-ci doit être jointe impérativement au dossier de candidature. À défaut, passé le délai de conservation de rigueur, les dossiers non récupérés seront détruits.



Calendrier :

Dépôt des dossiers de candidature à l'accueil scolarité de l'École (ouvert du lundi au vendredi de 14h à 17h), ou envoi par la poste (cachet de la poste faisant foi), au plus tard le **vendredi 29 mars 2019**, à l'adresse suivante :

- Concours classe préparatoire *VIA FERRATA* –
École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris
14 rue Bonaparte
75006 Paris

Examen des dossiers de candidature par le jury de présélection les **15, 16 et 17 avril 2019**.

Publication des résultats de la présélection sur le site internet de l'école et envoi des convocations aux entretiens individuels par email **le lundi 29 avril 2019**.

Entretiens individuels avec le jury pour les candidats admissibles les **20, 21 et 22 mai 2019**.

Publication des résultats des admissions en classe préparatoire – Via Ferrata - le **lundi 27 mai 2019**.

